



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière que :

Le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2024, sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu **le lundi 18 décembre 2023 à 19 h** à la salle Cercle de la Gaieté au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR), situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que les périodes de questions porteront exclusivement sur le budget 2024.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 7^e JOUR DE DÉCEMBRE 2023

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière

Greffière